

Charte de l'Association Sportive ASSB



En adhérent à l'AS, j'ai le droit de :

- Pratiquer les activités proposées : selon mes choix, rien ne m'est imposé
- D'apporter mon opinion quant à l'organisation de cette AS
- De participer au fonctionnement de cette AS : alimenter le blog, afficher des résultats, proposer et organiser un tournoi.....

J'ai également le devoir de :

- Respecter le règlement de ponctualité établi :
- Ne pas pénétrer dans le gymnase sans la présence et l'autorisation du professeur d'EPS
- Prendre ses dispositions pour se changer et être prêt à l'heure
- Respecter les autres élèves de mon collège et des collègues rencontrés lors des compétitions. Il faut monter l'exemple d'une bonne attitude.
 - Respecter les lieux et le matériel utilisés au collège ou lors des déplacements
 - Respecter les adultes que je suis amené à rencontrer : autres professeurs, gardiens de gymnase....
 - Respecter les engagements que je prends : présence lors des entraînements, des matchs, rôles..... . Chaque absence doit être justifiée.
 - S'informer régulièrement des nouvelles informations sur le panneau d'affichage ou sur le blog.

Chaque élève inscrit à l'AS s'engage par son inscription à respecter cette charte sous peine de sanctions.